



Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE MAYOTTE

Recueil
des Actes Administratifs
de la Préfecture de Mayotte (RAA)

Édition Spéciale N° 10

Mois de : **MARS 2014**

DATE DE PARUTION : 12 mars 2014

IMPORTANT

Le contenu intégral, des textes et/ou documents et plans annexés, peut être consulté auprès du service sous le timbre duquel la publication est réalisée

SOMMAIRE Édition SPECIALE du mois de MARS 2014

C.H.M.		
AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS	26 02 14	2



AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS

➤ AGENT D'ENTRETIEN QUALIFIE

- 8 postes à pourvoir

- Décret n° 91-45 du 14 janvier 1991 modifié portant statuts particuliers des personnels ouvriers, des conducteurs d'automobile, des conducteurs ambulanciers et des personnels d'entretien et de salubrité de la fonction publique hospitalière,

LES CANDIDATS DOIVENT ADRESSER LEURS DOSSIERS COMPOSES :

- D'UNE LETTRE DE CANDIDATURE,
- D'UN CURRICULUM VITAE DETAILLE COMPORTANT LES FORMATIONS SUIVIES ET LES EMPLOIS OCCUPES

AVANT LE 14 MARS 2014

A

Monsieur le Directeur des ressources humaines
Centre Hospitalier de Mayotte
BP 04
97600 MAMOUDZOU

par courrier recommandé ou déposé au secrétariat DRH



NB : Seuls les candidats préalablement retenus par la commission seront convoqués à l'entretien devant le jury.

Fait à Mamoudzou le 26 Février 2014

Pour le Directeur et par délégation,
Le Directeur des ressources humaines,

Frédéric LECENNE



AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS

➤ ADJOINT ADMINISTRATIF 2EME CLASSE

- 12 postes à pourvoir

- Décret n°90-839 du 21 septembre 1990 modifié portant statuts particuliers des personnels administratifs de la fonction publique hospitalière,

➤ AGENT DE SERVICE HOSPITALIER QUALIFIE

- 12 postes à pourvoir

- Décret n° 89-241 du 18 avril 1989 modifié portant statuts particuliers des aides-soignants et des agents des services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière,

LES CANDIDATS DOIVENT ADRESSER LEURS DOSSIERS COMPOSES :

- D'UNE LETTRE DE CANDIDATURE,
- D'UN CURRICULUM VITAE DETAILLE COMPORTANT LES FORMATIONS SUIVIES ET LES EMPLOIS OCCUPES

AVANT LE 25 AVRIL 2014

A

Monsieur le Directeur des ressources humaines
Centre Hospitalier de Mayotte
BP 04
97600 MAMOUDZOU

par courrier recommandé ou déposé au secrétariat DRH



NB : Seuls les candidats préalablement retenus par la commission seront convoqués à l'entretien devant le jury.

Fait à Mamoudzou le 26 Février 2014

Pour le Directeur et par délégation,
Le Directeur des ressources humaines,

Frédéric LECENNE

